

— Ah ! lui le petit garçon désappointé, je ne le croyais fait que pour le jeu, car chaudent et les attraits qui passait ! mais le mort, n'est-ce pas ?

— Tout à l'air, s'écria l'ancien grandier des pyramides, je m'en souviens ! c'est l'ami des uniformes rouges... et cependant on y regardait bien, elle a aussi du bon. C'est à elle que nous dérober les plumes qui arrosent votre loi, les craquelins qui le font germer, le sel qui l'assaisonne et tout ce que les vaisseaux ont apporté. Sans la mer, enfant, les nations seraient comme des voisins qui n'ont point entre eux de portes de communication ; elles ne pourraient ni se voir, ni se secourir, ni s'aimer.

— Et il n'y aurait point de coquillages ? ajouta le petit-fils ; oui, Dieu a eu raison de créer la mer...

— Comme il en a raison de créer tout le reste, garçon.

— Quel tout, grand-père ? répéta le petit avec un air égaré... même ce bâton de sarment ? dit le petit en prenant celui de son grand-père.

— Même ce bâton, dit le vieux soldat, car il me sert à la fois d'arme et de soutien. Avec lui je sonde la fondrière, j'écarte le voleur, je brise la roue qui gêne ma route, j'ai été, en passant, la pomme qui te désolait.

— Et moi je m'en fais un cheval de bataille, interrompit l'enfant qui, alors, saisi le sarment, l'enfonça d'un bond et s'enfuit à travers les touffes de genêts.

Le grand-père le suivit des yeux jusqu'à ce que sa tête brune eût disparu dans la forêt de fleurs dorées ; alors il plaça les épaules et regarda le ciel en souriant.

Le vieux soldat nous rappelle cette race de cœurs simples et de grands courages nourrie, à la manière d'Achille, avec la moelle des bois, et qui, regardant la vie comme une œuvre, s'en étaient fait les ouvriers patients et dévoués ; tandis que l'enfant précoce et débile représente cette partie de notre génération nourrie seulement du miel enlève à toutes choses, inutile, inhabile à l'action, et ne voyant dans la création que des fleurs, des roseaux, des notes, des coquillages et des jouets.

DIRECTION DU PORT. — Papeete, 9 JANVIER 1862.

Mouvements du Port de Papeete, du jeudi 2 au jeudi 9 janvier 1862.

NAVIRES DE CIERNE SORTIS.

7 janv. Transport à voiles, *Dorade*, commandée par M. Lachave, lieutenant de vaisseau.

NAVIRES DE CIERNE ENTRES.

9 de. Transport à voiles, *Dorade*, commandée par M. Lachave, lieutenant de vaisseau, venant de l'île Moorea.

ARRIVÉE DE COMMERCE SORTIS.

5 janv. Goél. du Protectorat, *Augustine*, 31 pat. Tschabo.
6 de. Goél. du Protectorat, *William*, 111 pat. Mac Donald.
6 de. Goél. du Protectorat, *Ann*, 101 pat. Chapman.
6 de. Goél. du Protectorat, *Marguerite*, 321 pat. Walker. Ces quatre navires pour le Taitoua.
7 de. Goél. du Protectorat, *Luzine*, 101 p. Tais, pour les Tannioles.
8 de. Goél. du Protectorat, *Adn*, pat. Télihi, pour l'île Tahiti.
9 de. Goél. de Raikoa, *Fareura*, 201 p. Mauri, pour Raikoa.

BATIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.

9 janv. Transport à voiles, *Dorade*, commandée par M. Lachave, lieutenant de vaisseau.

DE COMMERCE.

30 juillet. Brick-goël. chilien, *Ara-Ward*, de 1121 t. cap. Lewis.
1er nov. Brick-goëtelle anglais, *Tasara*, 222 t. capitaine Bows.
17 déc. Goél. du Protectorat, *Père*, de 111 ton. p. Papi.
19 de. Brick-goël. anglais, *Annie Lauris*, 47 t. cap. Byrnes.
31 de. Brick-goël. du Protectorat, *Samo*, de 100 t. cap. Atwood.
31 de. Côte de Protectorat, *Alma*, 141 p. Ryan.
9 de. Brick-goël. américain, *Martin Worthington*, 480 ton. cap. Lund.

ETAT des bestiaux abattus, à Papeete, du 1^{er} au 7 janvier 1862.

Date de l'abattage.	Noms des Bouchers.	Noms des propriétaires.	Lieux de résidence.	Espèces des bestiaux.	Nombre.	Marques.	Observations.
1 ^{er} janv.	Georget.	Georget.	Fantaban.	Bœuf.	4	A. V.	
2 ^e de.	de.	Delord.	Papeete.	de.	4	D.	
3 ^e de.	de.	Fidel.	de.	Veau.	1	Une à 6 bran.	
4 ^e de.	de.	Herc.	Fang.	de.	1	Une Lye.	
5 ^e de.	de.	Chocquet.	Fang.	de.	4	G.	
6 ^e de.	de.	Lamotte.	Papeete.	de.	4	L.	
7 ^e de.	de.	Georget.	de.	de.	4	A. V.	

Papeete, le 7 janvier 1862.

Le Directeur des Affaires Européennes,
DEBROS DE LA VALLÉE.

L'Imprimeur Gérois, M. HALLOT.

Papeete. — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

De par la loi, l'Empereur et Justice.

On fait savoir, qu'à la requête des sieurs Owen et Gooding, constructeurs de navires, demeurant à Papeete :

En vertu d'un jugement du Tribunal de commerce, séant à Papeete, en date du 12 décembre 1861, enregistré le 3 même mois, et faute de paiement, par le ci-après nommé, de la somme de mille cinq cent cinquante-deux francs cinquante centimes, par lui due au principal, intérêts et frais, aux termes dudit jugement, il sera, le 14 du courant, à huit heures du matin, à l'audience du Tribunal de première instance de Papeete, par devant M. Maurice Redet, juge commissaire pour les dites causes, procédé à la séquestration des créances, à l'extinction des feux, pour parvenir à la vente du navire chilien *Ara-Ward*, du port de cent onze tonneaux, appartenant au sieur Alfred Ward, asseigné, à Valparaiso (Chili) ; ledit navire, mouillé en rade de Papeete, commandé par le capitaine James M. Luzzis, avec ses agrès, apparaux, chaloupes ou canots et ustensiles, saisis par procès-verbal de François Delord, huissier provisionnaire, en date du 11 décembre, dûment enregistré, sur la mise à prix de la somme de dix mille francs et sur l'enchère de cinquante francs.

Le présent placard a été affiché aux endroits principaux de Papeete, après criées et publications.

Fait à Papeete, le 7 janvier 1862

Vu pour ocre :

Le juge commissaire, Maurice Redet.
Le greffier, V. Dupond.

Bibliographie.

Le numéro du 10 septembre de la *REVUE DU MONDE COLONIAL*, 3, rue Christine à Paris, par M. A. Noirot, y vient de paraître.

Il contient les articles suivants : Avenir de nos colonies, industrie sucrière, par M. Jules Pault. — Les produits de l'Algérie à l'Exposition universelle de 1861. — Manuel d'agriculture pratique fruitier, par M. Emile Cardon. — De l'assurance aux colonies, — mémoire de M. Louis Barse. — Chronique de la quinzaine, par M. A. Noirot.

La *revue du Monde colonial* paraît le 10 et le 25 de chaque mois.

Les prix d'abonnement sont ainsi fixés, depuis le 1^{er} janvier 1861 : Paris, un an, 25 fr. ; six mois, 12 fr. — Départements et Algérie, un an, 30 fr. ; six mois, 16 fr. — Etranger et Colonies, à port double par voie anglaise, un an, 35 fr. ; six mois, 18 fr.

Il suffit, pour s'abonner, d'adresser un mandat du montant de l'abonnement à M. Noirot, 3, rue Christine, à Paris. — Les trois premiers volumes de l'*Algérie agricole*, forment la première série de la *Revue du Monde colonial*, sont en vente au prix total de 30 fr. (frais de poste en sus).

Le Gérant du *Messenger* reçoit les abonnements pour toutes publications périodiques et autres de la France et des Colonies.

MERCURIALE du 1^{er} au 7 JANVIER 1862.

Pain.	00	1	80	c.	le kilogr.
de. de fantaisie.	00	00	25	sa-dessous de 250 gr. l'un.	
de. de.	00	25	sa-dessous de 250 gr. l'un.		
Viande.	1	50	le kilogr.		
de.	1	50	le kilogr.		
Farine.	70	40	les 100 kilogr.		
Œufs.	3	00	la douzaine.		
Poissons.	7	00	le paquet.		
Légumes.	1	00	le paquet.		

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 30 déc. au 6 janv. 1862.

DATES.	PRESSION BAROM.		TEMPÉRATURE						PLUIE	VENTS
	BARÈTRE MÉTÉORE.	OMEG. MÉTÉORE.	A 6 H.	A 8 H.	MÉT.	A 10 H.	A 12 H.			
L. 30	769.9	1.2	23.6	28.8	26.3	23.9	21.4	NNN		
M. 31	769.5	1.1	22.2	28.1	25.8	23.6	21.4	NNN	OND.	
J. 1	769.1	1.2	24.0	29.6	28.5	26.2	23.6	NN	NO	
2	769.6	1.3	23.1	31.3	30.8	28.3	25.8	NN	N	
3	769.0	2.2	22.8	31.0	30.4	28.3	25.8	NN	N	
4	769.5	1.1	23.0	29.0	26.4	28.0		NNN		
5	768.1	1.1	25.0	28.7	25.3	23.0		NN	N	